



Présentation d'irigovélo

LA MARQUE VÉLO
D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

Dossier de presse
5 mai 2025



angers Loire métropole
communauté urbaine

ÉDITO



CHRISTOPHE BÉCHU PRÉSIDENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Notre territoire se transforme et se développe, et je suis fier de constater les avancées importantes que nous avons réalisées ensemble pour répondre aux besoins de mobilité posés par notre attractivité et par les enjeux de transition écologique. **Face à ces défis, Angers Loire Métropole mène une politique ambitieuse pour une mobilité accessible à tous et durable. Les résultats sont visibles et encourageants.**

Les habitudes de déplacement des habitants des communes d'Angers Loire Métropole évoluent. Nous constatons une diminution de l'utilisation de la voiture au profit de modes de transport plus respectueux de l'environnement comme le vélo, la marche à pied et les transports en commun. **La part du vélo dans tous les déplacements des habitants du territoire a très fortement augmenté en 10 ans, on est passé de 3 à 6% pour Angers Loire Métropole et de 4 à 8% pour Angers.**

Ces succès sont le fruit d'un renforcement considérable de notre offre de transport. Nous avons inauguré deux nouvelles lignes de tramway, amélioré notre réseau de bus, mis en place un service de transport à la demande, et lancé un service d'autopartage de voitures hybrides.

Comme je l'avais annoncé lors des vœux aux habitants des communes d'Angers Loire Métropole, nous doublons dès cette année les investissements consacrés au vélo (7 millions d'euros pour 2025) et nous lançons irigovélo, la marque vélo d'Angers Loire Métropole. Elle se déploiera sur l'ensemble du territoire pour que chacun puisse s'approprier les parcours cyclables. Le dévoilement de cette signalétique est une nouvelle étape de notre engagement pour le vélo.

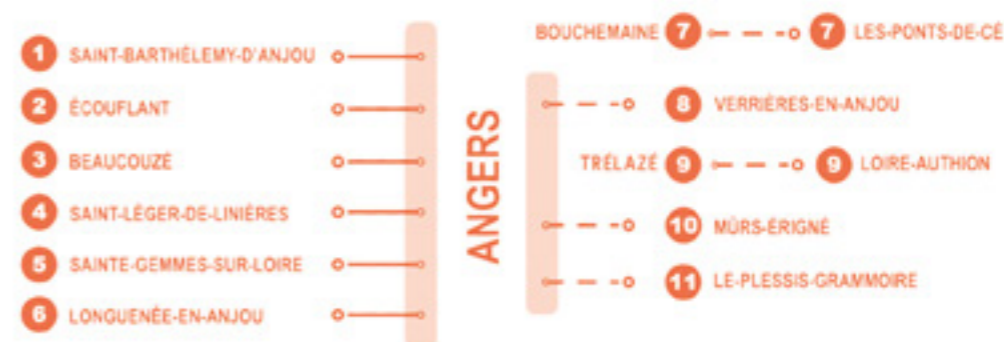
Continuons sur cette voie, ensemble !

UN ENSEMBLE DE LIGNES CYCLABLES

Le **réseau cyclable structurant d'Angers Loire Métropole, irigovélo**, est un ensemble de voies permettant aux Angevins de relier les villes de première couronne au centre-ville d'Angers à vélo. Le jalonnement de ces voies permettra des **déplacements plus faciles et plus sécurisés** sur l'ensemble de l'agglomération.

+ DE CONNEXIONS ET DE PROXIMITÉ

D'ici à 2030, **11 lignes cyclables** principales formeront le réseau irigovélo, sur **tout le territoire d'Angers Loire Métropole**.



Le déploiement de ces lignes cyclables et de leur jalonnement se fera en plusieurs phases sur les prochaines années.



+ DE SÉCURITÉ ET DE VOIES CYCLABLES

90 % des lignes irigovélo seront en site propre, séparées physiquement des voies fréquentées par les véhicules motorisés.

En s'appuyant sur les 48 km de voies cyclables existantes, le réseau irigovélo comptera à terme **160 km de lignes cyclables**, soit **112 km supplémentaires d'ici à 2030**.

Ils enrichissent le réseau cyclable global du territoire, qui, fin 2024, s'élevait à 636 km.

UNE NOUVELLE MARQUE POUR FAIRE RAYONNER LE VÉLO À ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Son nom : «irigovélo», la marque vélo d'Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole franchit une nouvelle étape dans sa politique de mobilité en lançant une **marque dédiée aux trajets cyclables** sur l'ensemble de son territoire : irigovélo. Cette démarche vise à **structurer le réseau cyclable de la communauté urbaine**, en facilitant son usage au quotidien grâce à une identité visuelle forte, une signalétique homogène et un repérage intuitif des itinéraires.

En valorisant les itinéraires existants et en les rendant plus visibles, Angers Loire Métropole souhaite **faire du vélo un réflexe pour les déplacements quotidiens**.

Une marque pour renforcer la lisibilité du réseau

Aujourd'hui, nombreux sont les usagers – qu'ils soient habitants, étudiants, actifs ou visiteurs occasionnels – à emprunter les pistes cyclables sans toujours connaître les **meilleurs trajets, les connexions entre les communes d'Angers Loire Métropole ou les itinéraires les plus sécurisés**.

En réponse, la nouvelle marque vélo d'Angers Loire Métropole présentée ce jour permettra de **cartographier et nommer les itinéraires principaux avec des numéros** (GO-01, GO-02...), à l'image d'un réseau de transports en commun, facilitant ainsi leur repérage et leur appropriation.

Cette marque sera **déclinée sous la forme de plans accessibles en ligne et en version dématérialisée**, mais également sur le terrain, grâce à une signalétique cohérente, conçue pour accompagner les cyclistes dans leurs déplacements.

Une signalétique pensée pour tous les publics

Au cœur de cette démarche : **la mise en place d'une signalétique cyclable complète**.

- **Des totems positionnés aux grands carrefours** et lieux stratégiques, indiquant les directions, les distances et les temps de trajets sur les axes et vers les principaux centres d'intérêt (centre-ville, zones d'emploi, établissements scolaires, gares, services, etc.).

- **Des panneaux directionnels normalisés** jalonnant les itinéraires, permettant aux cyclistes de s'orienter facilement, même en dehors des grands axes.

- **Des marquages au sol**, assurant la continuité et la visibilité des itinéraires en milieu urbain et périurbain.

- **Une identité graphique forte**, facilement reconnaissable, qui devient un repère visuel sur tout le territoire et pour tous les cyclistes !

L'objectif est double : **guider les cyclistes**, mais aussi **inciter de nouveaux publics à se lancer**, en leur garantissant des déplacements aussi agréables que sécurisés.

Une dynamique métropolitaine au service de la transition écologique :

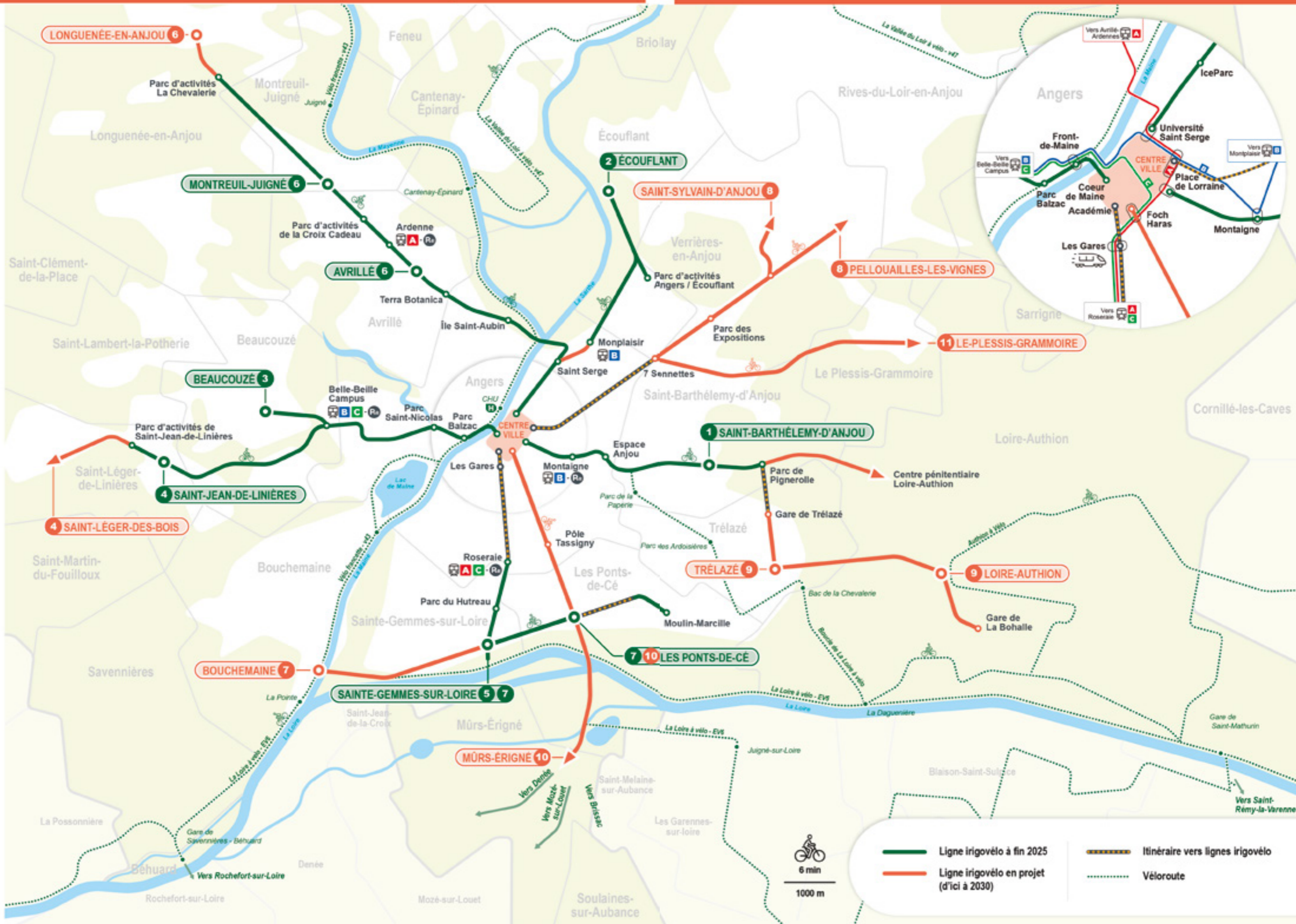
Ce projet de marque et de signalétique s'inscrit dans une **stratégie globale de développement du vélo** portée par Angers Loire Métropole : développement de nouveaux itinéraires, amélioration des infrastructures, installation d'arceaux, aides à l'achat de vélos, etc.

En structurant l'offre autour d'une marque forte, la collectivité **renforce l'attractivité de son réseau cyclable**.



IRIGOVÉLO, LE RÉSEAU

À HORIZON 2030





irigoovélo

Service des Relations Presse Ville d'Angers - Angers Loire Métropole
02 41 05 47 21 - relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>

